Offre de parrainage Deliveroo for Work

Recommandez Deliveroo for Work à votre entreprise et recevez un bon de 50 €.

1) Cette offre de parrainage (ci-après l'« offre de parrainage ») est effectuée par Deliveroo Belgium SPRL (ci-après « Deliveroo for Work ») et réservée aux personnes majeures résidant en Belgique.

2) Pour participer, vous devez remplir un formulaire en indiquant votre nom, votre prénom, le nom de votre entreprise et votre adresse mail professionnelle.

3) Si l'entreprise, le bureau ou le département répond aux critères d'éligibilité, ouvre un compte Deliveroo for Work et dépense au moins 100 € lors de sa première facture dans un délai de quatre semaines (28 jours) à compter de la date d'inscription, vous recevrez un bon de 50 € sur votre compte Deliveroo personnel, que vous pourrez utiliser pour vos commandes personnelles sur Deliveroo.

4) Conditions d'éligibilité
    a) L'entreprise, le bureau ou le département parrainé ne doit pas être déjà client de Deliveroo for Work.
    b) Vous devez recommander uniquement l'entreprise dans laquelle vous travaillez et non une autre organisation.
    c) Vous devez communiquer vos propres coordonnées [personnelles ou professionnelles].
    d) L'entreprise parrainée doit avoir passé avec succès la procédure de vérification de Deliveroo for Work.

5) Votre demande sera refusée si :
    a) Votre entreprise est déjà cliente de Deliveroo for Work.
    b) Le parrainage est effectué pour le compte d'un tiers ou d'une personne ne faisant pas partie de votre organisation.
    c) Le formulaire ne contient pas d'adresse mail professionnelle valide et légitime.
    d) L'entreprise parrainée n'est pas située en Belgique.
    e) L'entreprise parrainée n'a pas passé avec succès la procédure de vérification de Deliveroo for Work.

6) Procédure
    a) Une fois que nous aurons reçu le formulaire rempli par vos soins et vérifié que l'entreprise répond aux critères d'éligibilité, nous vous contacterons dans un délai de 24 à 48 heures pour vous indiquer comment ouvrir un compte Deliveroo for Work et recevoir votre bon.
    b) Si, passé ce délai, vous n'avez pas reçu de réponse de notre part, cela signifie que votre demande a été refusée.

7) Dans le cas où plusieurs personnes recommanderaient avec succès la même entreprise, le bon sera attribué à une seule personne. Pour cela Deliveroo for Work déterminera : 1) si le ou la responsable recommandé(e) est la personne ayant initialement répondu à l'offre de parrainage Deliveroo for Work ; 2) la personne ayant répondu en premier à l'offre de parrainage ; et 3) si cette personne a terminé la procédure d'inscription.

8) L'attribution du bon dans le cadre de l'offre de parrainage Deliveroo for Work est soumise aux conditions de commande habituelles, ainsi qu'aux Conditions générales

des bons et crédits de compte de Deliveroo et aux restrictions liées au montant minimum de commande pouvant s'appliquer. Ce bon doit être utilisé dans le délai indiqué sur les supports promotionnels et autres supports de Deliveroo. Il sera mis à votre disposition sur votre compte Deliveroo dans un délai maximum de sept jours à compter de la date d'acceptation de votre demande. Ce bon n'a aucune valeur monétaire et n'est pas transférable.

9) Nous utiliserons vos données personnelles pour les besoins de cette offre promotionnelle et pour l'envoi des emails de présentation des produits et services de Deliveroo for Work. Nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité de Deliveroo.

10) Deliveroo for Work se réserve le droit de modifier, interrompre ou annuler cette offre à tout moment.

11) Deliveroo Belgium SPRL est une société immatriculée en Belgique sous le numéro 0633.775.036 et domiciliée à Botanic Building, Boulevard Saint-Lazare 4, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Région de Bruxelles-Capitale, Belgique.